



L'action culturelle au service de la maîtrise du français

Guide pratique

Mémoire sociale et écriture

Ce guide pratique explique
comment mettre en place l'action
« Mémoire sociale et écriture ».

*Ce guide est exemplifié par les actions réalisées par Virginie André et Valérie Langbach.
Une partie de ces actions est présentée de façon détaillée en annexe, disponible sur le site Langage,
Travail et Formation dans la rubrique Recherche-action et ingénierie
(<https://apps.atilf.fr/reseaultf/?p=803>)*

SOMMAIRE

Ce guide pratique a été conçu et rédigé par Virginie André et Valérie Langbach (ATILF – Université de Lorraine et CNRS) dans le cadre d'une recherche-action.

Il émane d'un projet original de Hervé Adami (ATILF – Université de Lorraine et CNRS) et a été réalisé avec le soutien de la DGLFLF et de la DRAC Lorraine (Ministère de la Culture et de la Communication) dans le cadre de l'appel à projet « Action culturelle au service de la maîtrise de la langue », porté par Formabilis en partenariat avec Hésio.

Les chercheurs qui ont participé à ce projet :
H. Adami, V. André et V. Langbach sont
membres du groupe de recherche « Langage,
Travail et Formation » de Nancy
(<https://apps.atilf.fr/reseaultf/>).

Présentation de l'action..... 1

Objectifs de l'action..... 1

Présentation de l'action..... 2

1 - Recueil d'un témoignage..... 2

2 - Analyse du contenu du témoignage..... 3

3 - Visionnage du témoignage et discussion avec les participants..... 3

4 - Production écrite – la dictée à l'expert..... 5

Présentation de l'action

Cette action est destinée aux animateurs culturels et aux formateurs linguistiques qui travaillent avec des personnes présentant des difficultés de maîtrise du français à l'écrit.

Objectifs de l'action

L'objectif de cette action **est double** :

- D'une part, la méthodologie proposée permet aux participants de **s'exprimer** sur un sujet culturel ou de société proposé par les animateurs culturels ou linguistiques.
- D'autre part, l'action permet de **faciliter l'entrée dans l'écrit** en proposant aux participants la rédaction d'un texte sur le principe de la dictée à l'expert.

En quoi consiste l'action ?

- **Recueil d'un témoignage** par les animateurs culturels ou les formateurs linguistiques.
- **Discussion** avec le public identifié à partir de ce témoignage.
- **Rédaction** d'un texte en suivant le principe de la dictée à l'expert.

Les différentes phases de l'action

Cette action comporte quatre phases :

- les deux premières phases concernent seulement les animateurs et les formateurs ;
- les deux dernières phases sont mises en place avec les participants.

1 – Recueil d'un témoignage

La première étape de cette action consiste à **recueillir un témoignage**.

Il s'agit de filmer des personnes qui vont raconter :

- des **faits historiques** ou des événements marquants auxquels ils ont participé ;
- des **histoires ou des parcours de vie professionnelle** (par exemple : leur vie à l'usine, leurs conditions de travailleurs, des mouvements sociaux, des grèves, des fermetures d'usines) ;
- des **migrations** ;
- des **souvenirs de guerre** (par exemple, leurs conditions de vie pendant la guerre, la Libération de 1945, etc.) ;
- des événements de la vie quotidienne.

Cette liste n'est pas exhaustive. Il s'agit de recueillir la mémoire collective, sociale et culturelle. Le témoignage peut durer entre 20 et 30 minutes.

Dans l'exemple présenté en annexe, a été recueilli un témoignage de 30 minutes d'anciens ouvriers d'une tuilerie en Lorraine. Vous trouverez le film de ce témoignage en annexe.

2 – Analyse du contenu du témoignage

Même si vous avez réalisé vous-mêmes le film du témoignage, vous devez le visionner afin d'analyser son contenu. Vous relevez, sous forme de liste, les thèmes principaux évoqués lors du témoignage.

Faire la liste des thèmes vous aidera pour la suite de l'action.

Par exemple, le témoignage filmé dans l'exemple évoque les thèmes suivants :

- *Les conditions de travail des salariés de la tuilerie (la difficulté du travail, le travail à la tâche, la polyvalence, le règlement de l'usine, les relations avec la hiérarchie, la répartition des tâches homme / femme).*

- *Le recrutement et la formation aux métiers : (« sur le tas »).*

- *L'appropriation d'un lexique spécifique (« ébarber »).*

- *L'organisation de la vie sociale et culturelle.*

3 – Visionnage du témoignage et discussion avec les participants

Voici la première étape à réaliser avec les participants à l'action : le visionnage du témoignage suivi d'une discussion. Cette étape se déroule donc en deux temps. Les participants n'interviennent pas pendant le visionnage mais le font après.

Le visionnage du témoignage peut se faire en individuel ou en collectif, c'est-à-dire que vous pouvez prendre chaque participant un par un ou plusieurs participants en même temps.

Si vous choisissez de présenter le témoignage à un groupe de participants, limitez le groupe à cinq personnes afin de rendre les échanges plus fluides et d'éviter que certains ne s'expriment pas ou peu.

Vous pouvez mener la discussion en posant des questions ou en lançant des thèmes à discuter.

La liste des thèmes que vous aurez réalisée auparavant vous aidera à relancer les discussions si celles-ci s'épuisent. Cette liste permet aussi d'aborder un maximum de thèmes, les participants ne pourront pas tout retenir du visionnage du film.

L'objectif de cette étape est de voir si les événements sociaux, professionnels ou culturels évoqués dans le témoignage évoquent quelque chose aux participants.

En d'autres termes, vous cherchez à identifier une certaine mémoire collective ou une transmission de génération en génération de certains faits marquants ou de certains modes de vie.



Vous pouvez introduire les échanges de cette façon :

« est-ce que ce témoignage évoque quelque chose pour vous ? Est-ce que ça vous fait penser à des choses que vous connaissez ? » .

Le temps consacré à cette étape varie en fonction du nombre de participants. Généralement, les échanges prennent fin une fois que les participants ont épuisé les choses qu'ils avaient à exprimer.

Dans l'exemple présenté en annexe, les échanges avec les six participants durent 54 minutes.

4 – Production écrite – la dictée à l'expert

Cette étape est la deuxième phase de cette expérience et vise une action de maîtrise du français écrit. C'est aussi l'étape la plus délicate à mettre en place. Nous allons la décrire précisément.

L'objectif de cette étape est **l'élaboration d'un texte**.

Cependant, **les participants n'écrivent pas**. C'est vous, animateur ou formateur, qui écrivez pour eux, sur le principe de la **dictée à l'expert**. Ainsi, **les participants vous dictent ce qu'ils souhaitent écrire**. Cette méthodologie permet aux personnes ayant des difficultés à l'écrit d'être déchargées de l'écriture qui leur demande un effort cognitif important et parfois impossible.

Néanmoins, cet exercice permet **l'acquisition de compétences** nécessaires à la production écrite.

Pour commencer, vous devez trouver un **objectif d'écriture**. Personne n'écrit pour écrire, à part les écrivains, ce que ne sont pas vos participants. Vous devez donc trouver un destinataire potentiel, quelqu'un qui lira le texte : cela peut être un ami, un parent, voire les personnes du témoignage.

Dans l'exemple en annexe, les textes sont écrits pour les anciens ouvriers de la tuilerie. L'objectif est de faire part à ces personnes ce que leur témoignage a évoqué chez d'autres.

Une fois que vous avez déterminé le ou les destinataires, **vous pouvez commencer le travail de rédaction**.

La première consigne est la suivante :

« on va écrire un texte pour (destinataire à préciser) mais c'est moi qui vais tenir le stylo, c'est moi qui vais écrire et vous, vous allez me dicter les phrases que vous souhaitez écrire »

En annexe, vous trouverez des extraits sonores d'exemples de consignes.

Le texte doit être **manuscrit** pour que les participants se rendent compte de son élaboration (modification, ratures, ajouts, temps d'écriture). Une fois que le texte est terminé, vous pouvez soit réécrire sa version définitive soit réaliser une version numérique.

Voici quelques recommandations importantes pour vous aider à mener à bien ce travail :

- Tous les thèmes ne sont pas forcément évoqués dans le texte. **L'idée n'est pas de faire un résumé** de ce qu'ils ont entendu mais de partir de leur ressenti par rapport au témoignage.

- Vous pouvez **proposer à vos participants de réfléchir** avant de formuler une phrase à écrire.

- Faites **attention aux termes que vous employez, vos participants auront rarement les mots de la grammaire**. Il est donc inutile de parler de verbe, sujet, complément, conjonction, connecteur, conjugaison, etc. Même le mot « lien » peut poser problème, les participants peuvent chercher un lien de type « contenu » alors que vous attendez un lien grammatical entre deux morceaux de phrase.

Au contraire, si vos participants disent par exemple « *ici il faut du présent* », demandez leur ce qu'il faut écrire.

« Mes amis, merci de votre témoignage. Nous nous sommes aperçus que votre travail n'était pas si facile mais qu'il y avait beaucoup de convivialité ! Malgré la dureté de votre travail, Jeanine, François, vous avez gardé un bon souvenir du travail de la tuilerie. François, vous avez été courageux d'avoir travaillé au four de la tuilerie qui auparavant vous étiez boulanger pendant 4 ans. Nous pensions que le métier de boulanger était plus agréable et moins pénible surtout en hiver car que l'odeur du pain était plus affreuse que l'odeur des tuiles. Tout en étant dans son métier, il avait travaillé en dehors de son métier. Malgré les difficultés que vous avez eu au four vous avez eu le courage de prendre d'autres petits boulots pour gagner plus et mettre du beurre dans les épinards. »

■ Quand ils vous disent quelque chose, répondez leur : « **alors comment j'écris ça ?** » pour qu'ils puissent formuler une phrase correspondant aux normes de l'écrit. Vous pouvez également dire : « **qu'est-ce que j'écris ?** », « **alors vous me faites une phrase ? par quoi je commence ?** » ou « **est-ce que je peux écrire quelque chose par rapport à ça ?** »

■ **Faites leur comprendre que rien n'est figé** dès le premier jet, que vous allez pouvoir modifier et retravailler jusqu'à ce qu'ils soient satisfaits de leur phrase et de leur texte. Dites leur, par exemple : « *on peut changer* », « *j'écris ça pour commencer mais après on pourra toujours modifier* »

■ Vous pouvez rappeler **qu'ils ont juste à prononcer la phrase** et pas à l'écrire.

■ **Vous devez relire les phrases souvent.** Pensez que vous êtes le/la seul/e à les avoir sous les yeux. Si vos participants ne peuvent pas relire le texte au fur et à mesure de son élaboration, ça demande un effort supplémentaire pour se rendre compte du texte.

■ **Relisez les phrases après les corrections** apportées.

■ S'ils restent silencieux, **vous pouvez évoquer les thèmes du témoignage** et vous pouvez relancer en disant : « *qu'est-ce que vous avez envie d'exprimer après ?* ».



■ **Parlez de la ponctuation.** Vous pouvez demander si vous devez mettre un point, une virgule.

■ Vous pouvez **encourager** lorsqu'il y a un début de construction. Vous pouvez dire : « *c'est un bon début, on va le noter et continuer ou revenir sur ce début plus tard* ».

■ Vous devez insister sur l'importance de la **compréhension et de la cohérence du discours**. Vous devez faire attention à **l'explicitation du contexte**.

Les participants ont souvent des difficultés à ancrer leur discours dans un contexte autre que « ici et maintenant ». Ils utilisent beaucoup de *ça, là, ici, là-bas, celui-là*, etc. sans préciser à quoi ils font référence.

À l'oral, ce n'est généralement pas utile, il faut donc montrer l'importance de la contextualisation à l'écrit. Vous pouvez expliquer que le lecteur, le destinataire du texte, ne peut pas savoir de quoi il est question si ce n'est pas précisé et écrit.

■ Vous pouvez **répondre aux sollicitations** du type « *ça va ça ?* ».

■ Vous pouvez **proposer aux participants qu'ils reformulent** ce qu'ils viennent de prononcer « *pour que ça soit de l'écrit* ».

■ Si vos participants sont vraiment bloqués, **vous pouvez faire des suggestions**.

■ En ce qui concerne votre intervention sur la forme, si vous avez écrit des phrases incorrectes d'un point de vue grammatical, vous pouvez commencer par **relire la phrase lentement, vous pouvez insister voire faire une pause après l'élément incorrect** (un lien de cause inapproprié, par exemple).

■ Vous pouvez **expliquer pourquoi on écrit tel ou tel mot** si vos participants n'ont pas trouvé le bon mot. Par exemple, vous pouvez expliquer pourquoi à cet endroit de la phrase, on ajoute « *parce que* ».

En annexe, vous trouverez des extraits sonores de séances de dictée à l'expert, en individuel et en groupe.

Nous remercions :

- la commune de Jeandelaincourt et en particulier M. Franck Graindepice.
- les anciens salariés de la tuilerie de Jeandelaincourt et en particulier M. Fraccarolli, Mme Sot, M. et Mme Péon et M. Huraux.
- la directrice, Mme Royer, la formatrice linguistique, Mme Bonal, et les salariés de l'association « Cultures et Partages » de Liverdun (<http://www.cultures-et-partages.fr>)

pour avoir accepté de participer à ce projet.

*Ce guide a été réalisé par Marina Bellussi
de l'UFR Sciences Humaines et Sociales
(Nancy) de l'Université de Lorraine.*

Novembre 2016

